Pierres
Vivre en vallée de l'Eure

REUNION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 9 mai 2016

COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE

L'an deux mille seize, le neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIERRES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel MORIN, Maire.

Etaient présents :

Liste « Vivre à PIERRES » :
Daniel MORIN, Patrick TESTE, Anne-Marie GALLAS, Carine ROUX, Jean-Marc BODESCOT, Richard GAILLARD, Maryline RENARD, Michèle CHÉRAMY, Frédérique MARTIN, Michel CRETON, Clotilde PERCHERON, Philippe BUTEAU, Martine DORÉ, Sophie MAROUFI, Christophe PETIT.

Liste « Agir ensemble pour PIERRES » :
Anne-Laure CUSSONNEAU, Gérard CRASSIN, Hélène CAYUELA (à compter de 21h20).

Absents excusés :
Jean-Louis GALA, pouvoir donné à Daniel MORIN
Caroline RÉMONT, pouvoir donné à Michèle CHÉRAMY
Virginie GAILLARD-CANTRAINNE, pouvoir donné à Hélène CAYUELA (à compter de 21h20).
Nicolas LESOUDIER, Christophe PETIOT.

Monsieur le Maire évoque la disparition de M. Bernard COLAS, ancien Président de L'ESMP décédé le 26 avril 2016. Le Conseil Municipal observe une minute de silence en sa mémoire.

I/ Election du secrétaire de séance
Frédérique MARTIN est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

II/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 mars 2016
Monsieur le Maire soumet à approbation le procès-verbal du 31 mars 2016 lequel est approuvé à la majorité (18 voix pour, abstention d'Anne-Laure CUSSONNEAU).

III/ Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation accordée par le Conseil Municipal

Le 04 avril 2016 : validation d'un devis de 491,52 € TTC de la société HSM France pour l'acquisition d'un destructeur de documents en remplacement de celui installé en Mairie.
Le 07 avril 2016 : validation d'un devis de 4 444,03 € TTC de la société global bus pour le remplacement des 4 pneumatiques arrière et la maintenance de l'échappement.
Le 14 avril 2016 : validation d'un devis de 1 488,00 € TTC de la société Véolia pour le remplacement de la pompe de relevage du poste situé place Marcel Rouleau.
Le 19 avril 2016 : validation d'un devis de 1 710,00 € TTC de la société ARPAJA pour la plantation de 4 arbres sur la place Jean Moulin.
Le 03 mai 2016 : validation d'un devis de 1 113,82 € TTC de l'UGAP pour l'acquisition de mobilier destiné aux services communaux (2 armoires basses et 2 chaises de bureau).

IV/Finances

A/ Attribution de subventions aux associations

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante d'approuver le versement de subventions aux associations.
Le dossier a été étudié par les membres de la commission « finances » lors de sa réunion du 20 avril 2016.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée délibérante, à l'unanimité (18 voix pour, Richard GAILLARD ne prenant pas part au vote du fait de ses activités associatives) décident d'octroyer les subventions 2016 comme suit :

Subventions ordinaires	Montants 2016, en €
A.D.M.R (Aide au Domicile en Milieu Rural)	700.00
Association Anciens Combattants Algérie (FNACA)	110.00
Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E. - Veuves	110.00
Comité de Jumelage du Canton Maintenon	300.00
L'Association des Parents d'Elèves de Pierres (APEP)	200.00
Le Souvenir Français	100.00
U.L.A.C. (Union Locale des Anciens Combattants)	100.00
U.S.E.P. Ecole des Hautes Perreuses	500.00
Union Française pour la Santé Bucco Dentaire (28)	80.00
APF Associations départementale des paralysés de France	30.00
C.E.D.S.N (Comité d'Étude, de Documentation et de Sauvegarde de la Nature en Eure et Loir)	250.00
Amicale Canine de la Vallée de l'Eure (A.C.V.E)	250.00
Amicale Laïque Maintenon Pierres	375.00
Association "Lulu La Loco	300.00
Association des Arts Plastiques Maintenon Pierres	300.00
Association Les Amis des Dragons de Noailles	900.00
Ateliers Créatifs de Pierres	300.00
CCLER	5 000.00
Centre Universitaire du Temps Libre	400.00
Chorale "Les Voix Soleil"	450.00
Club du 3éme âge de Pierres	700.00
Entente Sportive Maintenon Pierres (Union des Clubs)	22 350.00
La Saint Hubert de Pierres	220.00
Les Amis du Château de Maintenon	1 200.00
Les Roulettes Carrées (Club de roller)	200.00
M.A.R.C.H.E.S Adhérents Pierres	200.00
Musique en Roue Libre	350.00
Natural Dance	150.00
Sarbacane Sportive Pierres et Maintenon	150.00
Société de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Maintenon Pierres	240.00
Association Départementale Educative du tribunal pour enfants d'Eure-et-Loir ADETE28	30.00
Les blouses roses (Association nationale)	50.00
UCIAL	150.00
Sous total subventions ordinaires 2016	**36 745.00**

Subventions exceptionnelles	Montants 2016, en €
L'avenir de 2 mains	100.00
Sous total subventions exceptionnelles 2016	**100.00**

Nouvelles demandes	Montants 2016, en €
Fleurs de ruine	100.00
Sous total nouvelles demandes 2016	**100.00**

Subventions attribuées dont le versement reste conditionné à la production d'éléments complémentaires	Montants 2016, en €
Secours Catholique Maintenon Pierres	1200.00
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Maintenon	500.00
Les percussions de l'étable	200.00
Sous total attribution « sous réserve »	**1900.00**
Total général exercice 2016	**38 845.00**

B/ Attribution de subventions aux coopératives scolaires
Monsieur le Maire laisse la parole à Jean-Marc BODESCOT, qui propose d'attribuer des subventions aux coopératives scolaires au titre de l'année 2016.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (19 voix pour), décide d'attribuer des subventions aux coopératives scolaires conformément aux tableaux ci-dessous :

Ecole maternelle	Montant alloué par enfant	Nombre d'enfants	Montant total au titre de l'année 2016
subvention coopérative scolaire	2,50 €	92	230,00 €
subvention de noël	11,00 €	92	1 012,00 €
subvention au titre des sorties	10,00 €	92	920,00 €
Total prévisionnel exercice 2016			**2 162,00 €**

Ecole primaire	Montant alloué par enfant	Nombre d'enfants	Montant total au titre de l'année 2016
subvention coopérative scolaire	2,50 €	194	485,00 €
subvention au titre des sorties	19,00 €	194	3 686,00 €
Total prévisionnel exercice 2016			4 171,00 €

C/ Remises gracieuses partielles, budget eau et assainissement, factures de clôture 2015
Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les termes de la délibération 72/2015 du 15 juillet 2015 portant création d'une commission Ad 'hoc compétente pour l'instruction des demandes de remises gracieuses en matière d'eau et d'assainissement.

Monsieur le Maire présente les conclusions de la commission suite à sa réunion du 25 avril 2016.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'accorder des remises gracieuses partielles aux abonnés dont la liste suit.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 voix pour), le Conseil Municipal :

- accorde les remises gracieuses partielles dont la liste figure dans le tableau ci-dessous,

Abonné	Remise gracieuse partielle.
M. HOUNTOHOTEGBE Aurélien	168.12 €
M. ALLOUCHE Julien	2036.08 €
MME. LESEL Marie Thérèse	37.71 €
M. ÉTÈVE Pierre	323.40 €
MME. PORCHER Jeanine	92.80 €
M. MARTI Cédric	546.40 €

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

D/ Complément à la délibération n° 113 /2015 portant fixation des tarifs communaux pour 2015
Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante un complément à la fixation des tarifs communaux pour le service d'eau et d'assainissement au titre de 2016, qui n'avaient pu être adoptés lors de la séance du 14 décembre 2015.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, (19 voix pour) approuve les tarifs suivants :

	Tarifs 2016, en €	
En € par m3 consommé	HT	TTC
Agence de Bassin (TVA 5.5 %)	0,420	0,443
Préservation des ressources en eau (TVA 5,5%)	0,155	0,163
FSIREP (TVA 5,5%)	0,067	0,071

V/ Travaux - Urbanisme – Environnement

A/ Acquisition d'un bien sis rue du Bilouis par voie de préemption

-Vu la délibération du 29 novembre 2007 portant institution d'un droit de préemption urbain sur le territoire communal (ensemble des zones U et zones d'urbanisation future AU),
-Vu la délibération 70/2015 du 15 juillet 2015 portant acquisition d'un bien rue du Bilouis par voie de préemption,
-Considérant la déclaration d'intention d'aliéner concernant la vente d'un terrain situé rue du Bilouis cadastré Section AD 112 d'une superficie totale de 1002 m² appartenant à M. TOUPENSE Jean-Claude, au prix de 1 500 €. Le montant des frais de notaires relatifs à cette vente est estimé à 800 €.

Compte-tenu de la situation de cette parcelle et de l'intérêt que celle-ci présente pour la Commune de Pierres puisqu'elle est contigüe à la parcelle cadastrée AD 113 appartenant à la commune et qu'aucun accès n'est possible pour accéder à cette parcelle, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'acquérir ce bien par voie de préemption.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (19 voix pour) :

- décide de préempter le bien sis rue du Bilouis cadastré AD112, au prix fixé par la DIA, soit 1 500 € et 800 € de frais de notaire
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Arrivée d'Hélène CAYUELA à 21h20, porteuse du pouvoir de Virginie GAILLARD-CANTRAINNE.

B/ Travaux de cylindrage sur le Chemin de la Grande Rivière : 1 700 m²
Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis de l'entreprise Eiffage pour des travaux de cylindrage sur le Chemin de la Grande Rivière d'un montant de 3 060,00 € HT ; soit 3 672,00 € TTC. Ces travaux portent sur une superficie de 1 700 m2.

Examiné par la commission « Travaux – Urbanisme – Environnement » lors de sa réunion du 5 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :

- approuve le devis de l'entreprise Eiffage d'un montant de 3 060,00 e HT soit 3 672,00 € TTC,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

C/ Travaux de mise en enrobés de 740 mètres linéaires de voirie sur le Chemin de la Vallée Villette

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis de l'entreprise Eiffage pour la mise en enrobés de 740 mètres linéaires de voirie Chemin de la Vallée Villette pour un montant de 5 430,00 €HT ; soit 6 516,00 €TTC.

Examiné par la commission « Travaux – Urbanisme – Environnement » lors de sa réunion du 5 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :

- approuve le devis de l'entreprise Eiffage d'un montant de 5 430,00 € HT soit 6 516,00 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

D/ Travaux de mise en enrobés de 70 m2 de trottoirs et pose de barrières rue de la Porette

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis de l'entreprise Eiffage pour la mise en enrobés de 70 m2 de trottoirs et la pose de barrières fournies par la commune rue de la Porette, pour un montant de 5 761,00 € HT ; soit 6 913,20 € TTC.
Monsieur le Maire rappelle la subvention de 1 728,00 € ; soit 30 % du montant HT des travaux ; accordée au titre de la 2eme enveloppe du FDAIC 2015.

Examiné par la commission « Travaux – Urbanisme – Environnement » lors de sa réunion du 5 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :

- Approuve le devis de l'entreprise Eiffage d'un montant de 5 761,00 € HT soit 6 913,20 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

E/ Travaux de mise en enrobés de 300 m2 dans la zone d'activités

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis de l'entreprise Eiffage pour la mise en enrobés de 300 m2 de voirie dans la zone d'activités pour un montant de 9 190,00 € HT soit 11 028,00 € TTC.
Monsieur le Maire rappelle à ce sujet la subvention de 2 757,00 € ; soit 30 % du montant HT des travaux ; accordée au titre de la 2eme enveloppe du FDAIC 2015.

Examiné par la commission « Travaux – Urbanisme – Environnement » lors de sa réunion du 5 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :

- approuve le devis de l'entreprise Eiffage d'un montant de 9 190,00 € HT soit 11 028,00 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

F/ Travaux d'aménagement de trottoir et parking rue des Genêts

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis de l'entreprise Eiffage pour l'aménagement de trottoir et parking en enrobés de 265 m2 rue des Genêts pour un montant de 9 287,50 € HT soit 11 145,00 € TTC.

Examiné par la commission « Travaux – Urbanisme – Environnement » lors de sa réunion du 5 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :

- approuve le devis de l'entreprise Eiffage de 9 287,50 € HT soit 11 145,00 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

G/ Parking du Clos de l'Eglise : enrobés 350 m²

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis de l'entreprise Eiffage pour l'aménagement d'un parking en enrobés de 350 m2 au clos de l'église pour un montant de 9 875,00 € HT, soit 11 850,00 € TTC. Ce parking est très sollicité lors des différentes cérémonies se déroulant à l'église.

Examiné par la commission « Travaux – Urbanisme – Environnement » lors de sa réunion du 5 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :

- approuve le devis de l'entreprise Eiffage de 9 875,00 € HT, soit 11 850,00 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

H/ Changement d'une pompe de relevage allée de Saint Piat

Monsieur le Maire soumet à approbation du Conseil Municipal un devis de l'entreprise Véolia pour le changement d'une pompe de relevage allée de Saint Piat d'un montant de 1 656,00 € HT ; soit 1987,20 € TTC.

Examiné par la commission « Travaux – Urbanisme – Environnement » lors de sa réunion du 5 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :
- approuve le devis de l'entreprise Véolia d'un montant de de 1 656,00 € HT ; soit 1987,20 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

VI/ Enfance - Scolaire

A/ Approbation du règlement intérieur du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2016-2017

Monsieur le Maire laisse la parole à Jean-Marc BODESCOT qui soumet à approbation du Conseil Municipal le règlement intérieur du service de restauration scolaire pour l'année 2016-2017.

Examiné par les membres de la commission « enfance et scolaire » lors sa réunion du 15 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :
- approuve le projet de règlement intérieur du service de restauration scolaire et de surveillance de surveillance des cours et de restauration scolaire de la pause en annexe
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

B/ Approbation des tarifs du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2016-2017

Monsieur le Maire laisse la parole à Jean-Marc BODESCOT qui soumet à approbation les nouvelles modalités de tarification du service de restauration scolaire pour l'année 2016-2017.

Examiné par les membres de la commission « enfance et scolaire » lors sa réunion du 15 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :
- approuve les tarifs dont le montant figure ci-dessous :

Tarifs du service de surveillance et de restauration de la pause méridienne
Année scolaire 2016-2017

Catégories		Quotient Familial		Tarifs 2016-2017
Habitants de la commune	1	0 €	5 550 €	3,32 €
	2	5 551 €	7 500 €	3,81 €
	3	7 501 €	9 750 €	4,30 €
	4	9 751 €	13 500 €	4,79 €
	5	à partir de 13 501 €		5,28 €

Hors commune		5,87 €

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

C/ Approbation du règlement intérieur du service de transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017

Monsieur le Maire laisse la parole à Jean-Marc BODESCOT qui soumet à approbation du Conseil Municipal le règlement intérieur du service de restauration scolaire pour l'année 2016-2017.

Examiné par les membres de la commission « enfance et scolaire » lors sa réunion du 15 avril 2016, ce point a reçu un avis favorable.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 voix pour) :

- approuve le projet de règlement intérieur du service de transport scolaire pour l'année 2016-2017 joint en annexe
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

VII/ Convention avec l'association Musique en Herbe 28 pour l'organisation du festival « Les Musicales de Bois Richeux », 3eme édition

- Vu la délibération 105/2015 portant approbation d'une convention avec Approbation de la convention avec l'association Musique en Herbe 28 pour l'organisation du festival « les Musicales de Bois Richeux », 3eme édition
- Considérant la demande formulée par l'association Musique en Herbe 28 tendant à voire modifiées les dispositions de l'article 4 réglant les modalités de règlement.

Monsieur le Maire laisse la parole à Patrick TESTE qui présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de convention modifiée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (21 voix pour) :

- Approuve le projet de convention avec l'association Musique en Herbe 28 pour l'organisation du festival « les Musicales de Bois Richeux », 3eme édition
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

VIII/ Désignation des jurés d'assises pour 2016

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante de préparer la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2017 en tirant au sort dans la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral Pref-DRCP-BER-16-04/21 du 29 avril 2016.
Au terme du tirage au sort dans la liste électorale, sont désignés :

- ROUCHET Flavie
- ABADO Christian
- ROUANET Éric
- BEQUIGNON Solenne
- BUSSON Christophe
- COQUELIN Michel

IX/ Informations diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30 .

Le Maire,
Daniel Morin

Pierres
Vivre en vallée de l'Eure

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Liste des délibérations adoptées lors de la séance du 09 mai 2016

Les présentes **délibérations**, ainsi que les derniers **procès-verbaux** approuvés sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil.

Numéro d'ordre	Objet
32/2016	Attribution de subventions aux associations, exercice 2016.
33/2016	Attribution de subventions aux coopératives scolaires, exercice 2016.
34/2016	Remises gracieuses partielles, factures de clôture 2015.
35/2016	Complément à la délibération 113/2015 portant fixation des tarifs communaux pour 2016.
36/2016	Acquisition d'un bien rue du Bilouis par voie de préemption.
37/2016	Approbation d'un devis de l'entreprise Eiffage pour des travaux de cylindrage sur le chemin de la Grande Rivière.
38/2016	Approbation d'un devis de l'entreprise Eiffage pour des travaux de mise en enrobés de 740 mètres linéaires de voirie sur le chemin de la Vallée Vilette.
39/2016	Approbation d'un devis de l'entreprise Eiffage pour des travaux de mise en enrobés de 70 m2 de trottoirs et pose de barrières rue de la Porette.
40/2016	Approbation d'un devis de l'entreprise Eiffage pour des travaux de mise en enrobés de 300 m2 dans la zone d'activités.
41/2016	Approbation d'un devis de l'entreprise Eiffage pour des travaux d'aménagement de trottoir et parking rue des Genêts.
42/2016	Approbation d'un devis de l'entreprise Eiffage pour des travaux d'aménagement d'un parking au Clos de l'Eglise.
43/2016	Approbation d'un devis de l'entreprise Véolia pour le changement d'une pompe de relevage allée de Saint-Piat
44/2016	Approbation du règlement intérieur du service de surveillance des cours et de restauration scolaire de la pause méridienne de l'année scolaire 2016-2017.
45/2016	Approbation des tarifs du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2016/2017.
46/2016	Approbation du règlement intérieur du service de transport scolaire pour l'année 2016-2017.
47/2016	Approbation de la convention avec l'association Musique en Herbe 28 pour l'organisation du festival « Les Musicales de Bois-Richeux », 3ème édition.
48/2016	Désignation des jurés d'assise pour 2017.

Pierres, le 12 mai 2016

MAIRIE DE PIERRES (Eure et Loir)

Le Maire,
Daniel MORIN

Pour affichage du 13/05/2016 au 13/07/2016 et retour au secrétariat général.